

Intervention de Sophie Binet au rassemblement pour les libertés syndicales

Ce meeting est un avertissement à celles et ceux qui veulent imposer le silence par la peur. La preuve que celles et ceux qui refusent le recul des libertés ne sont ni isolés, ni intimidés.

Si nous sommes si nombreux et nombreuses ce soir, c'est parce que beaucoup sentent que quelque chose se referme, que des digues tombent, et que rester spectateur n'est plus une option.

Si la CGT est aujourd'hui attaquée, ce n'est pas par hasard. Le syndicalisme est né dans la confrontation sociale, nous avons grandi sous les coups et la répression. Rien ne nous a jamais été donné. A chaque grande conquête sociale, congés payés, Sécurité sociale, droits collectifs, la CGT était au rendez-vous. Et chaque fois que les droits ont reculé, le syndicalisme et la CGT étaient dans le viseur.

Il faut le dire clairement : la répression syndicale est toujours un marqueur politique.

Elle surgit quand le pouvoir choisit de gouverner contre le monde du travail. Partout dans le monde, des syndicalistes sont menacés, emprisonnés, parfois même assassinés. Nous n'en sommes heureusement pas là en France mais comme l'a dit Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération Syndicale Internationale qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce soir : « ce qui se joue en France donne le ton : quand les libertés reculent ici, la répression se durcit partout. ».

Ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas une répétition, c'est une accélération.

*Pour le « start up nation », le syndicalisme était dépassé. Finalement, c'est le start up nation qui a fini largement dépassée par le syndicalisme qui est en train d'enterrer le macronisme. Mais le mal est fait : **les Bourses du Travail, nos palais ouvriers, sont rayées d'un trait de plume par des municipalités qui osent parfois même proposer de les transformer en pépinière d'entreprises.** Aux ordonnances Macron se sont ajoutées des lois sécuritaires détournées contre les militant·e·s, la répression des manifestations comme des quartiers populaires s'est banalisée, et la solidarité internationale est désormais assimilée à du terrorisme, comme on le voit avec la Palestine.*

Et cela décomplexifie totalement la répression patronale.

- *Un salarié se syndique : on le licencie.*
- *Des salarié·e·s font grève : on licencie les meneurs.*
- *Un syndicaliste dénonce publiquement les conditions de travail : on le traîne en justice pour diffamation.*

Bien sûr, c'est interdit. Mais les sanctions sont faibles, les procédures interminables, et le calcul est vite fait pour les employeurs : il est plus rentable de discriminer.

Et malheureusement, la CGT n'est pas la seule concernée !

Regardons ce qui est fait aux associations.

Lorsque la LDH documente les violences policières, le ministre de l'Intérieur remet en cause ses subventions et sa légitimité. Quand des associations environnementales dénoncent les ravages du capitalisme, on les traite « d'écoterroristes » et on les réprime sauvagement

Regardons aussi ce qui est fait aux journalistes !

Ceux qui enquêtent sur les pratiques patronales, la corruption ou encore les violences policières, sont poursuivis non pour avoir menti, mais pour avoir enquêté.

Les procédures-bâillon se multiplient : non pour gagner, mais pour épuiser, intimider, dissuader.

L'extrême droite a créé une commission d'enquête sur l'audiovisuel public pour le salir et préparer sa disparition. Dans le même temps, les médias n'ont jamais été aussi concentrés entre les mains de quelques milliardaires. On proclame la liberté de la presse, mais on en organise méthodiquement l'asphyxie.

Regardons enfin comment sont traités les juges !

Dès qu'un magistrat protège les libertés publiques ou condamne des puissants, il est accusé d'être politisé ou publiquement mis en cause jusqu'au plus haut sommet de l'État. Les mêmes qui prônent la tolérance zéro et le tout carcéral osent nous expliquer que la justice est trop dure avec les responsables politiques. Les mêmes qui dénoncent le présumé ensauvagement de la société maintiennent à l'antenne des agresseurs sexuels multirécidivistes.

Le droit actuel est le reflet du rapport de force, c'est encore trop souvent un droit de classe et patriarcal, mais pour le capital, pour les libertariens, c'est déjà trop ! Ils s'attaquent désormais à la grande conquête de la Révolution française : la fin de l'arbitraire. Ils se battent contre la justice pour imposer la loi du plus fort, ou plutôt du plus riche.

Syndicats, associations, juges, journalistes : ce n'est pas une addition de combats.

C'est un même front qui est attaqué ! Le front des contre-pouvoirs ! Le front de celles et ceux qui empêchent la confiscation de la démocratie ! Pourquoi ? Parce que, pour le capital, la démocratie est devenue un problème.

Quand les inégalités deviennent indéfendables, on choisit l'autoritarisme plutôt que la justice sociale, on casse les syndicats plutôt que de changer de modèle, on restreint les libertés plutôt que de partager les richesses.

Ce passage en force provoque un basculement politique majeur, le système craque. Jamais un président n'avait été aussi impopulaire qu'Emmanuel Macron. Alors pour conserver le pouvoir, le capital prépare un plan B. Et ce plan B, c'est Bardella, c'est l'extrême droite.

La plainte déposée par Sophie de Menthon s'inscrit exactement dans cette séquence. Ce n'est ni une péripétie judiciaire, ni une sensibilité froissée : c'est un acte d'intimidation. Un acte politique grave.

Grave parce qu'il ne vise pas à réparer un préjudice, mais à créer un précédent.

Grave parce que pour la première fois, un lobby patronal attaque la direction de la CGT pour des prises de parole publiques. Cette plainte n'est pas le fruit du hasard, elle s'inscrit dans le cadre du projet Périclès, financé par le milliardaire Pierre-Édouard Stérin, dont l'objectif est clair : multiplier les procédures-bâillon et organiser des ponts entre patronat et extrême droite.

Le message est froid, calculé : « voilà ce qui vous attend si vous refusez de rentrer dans le rang ».

Il ne m'est pas destiné personnellement. Il s'adresse à chaque délégué·e, chaque militant·e, chaque salarié·e qui ose contester, dénoncer, organiser. La CGT présente aujourd'hui sa liste noire de la répression patronale : 1000 syndiqué·e·s poursuivi·e·s. Mille. **La moitié de cette salle. Et ça n'est qu'un recensement partiel !**

Voilà le climat que cette plainte cherche à installer : un climat de peur et de doute où l'on commence à se demander si parler, écrire, lutter vaut le risque.

Mais qu'ils le sachent : la bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe. Et inutile, chers patrons, d'ouvrir une nouvelle procédure, il s'agit d'une IMAGE.

La CGT n'est pas une colombe isolée.

Elle est un corps collectif. On peut tenter de salir un visage, s'acharner sur une fonction, mais on ne fait pas taire un mouvement de centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs. Ce soir, cette salle en est la preuve : plus on nous attaque, plus nous sommes nombreux et nombreuses.

Et puisqu'ils aiment les métaphores animales, allons au bout. Oui, les rats quittent le navire.

Les rats, ce sont ceux qui refusent de contribuer à l'impôt. Ceux qui organisent l'évasion fiscale pendant que les services publics sont étranglés. Ceux qui délocalisent, qui abandonnent l'industrie française, qui tournent le dos au « made in France » tout en empochant des centaines de milliards d'aides publiques. Ceux qui n'ont d'autre cause que leur compte en banque et à qui en plus on décerne la légion d'honneur !

Voilà la vraie délinquance. Une délinquance en col blanc et pourtant largement impunie.

Et c'est quand on dénonce cela que notre parole dérange. Mais camarades, que ce soit bien clair : ils ne nous feront pas taire ! Oui, les rats quittent le navire, et ce sont les mêmes qui attaquent les libertés syndicales et qui, lorsque leurs intérêts sont menacés, se tournent sans complexe vers l'extrême droite.

Il y a deux ans, on disait qu'il était minuit moins le quart. Aujourd'hui, camarades, il est minuit moins une.

Nous ne pouvons pas attendre qu'il soit minuit passé. Regardez les États-Unis : en quelques mois, une droite extrême a attaqué les juges, fragilisé l'État de droit, muselé les contre-pouvoirs. La démocratie n'a pas disparu d'un coup, elle a été rongée. Mais les peuples qui ont goûté à la liberté n'y renoncent jamais, et je veux dire toute notre solidarité avec toutes celles et ceux qui se lèvent de Minneapolis à Téhéran. Mais combien de sang faut-il verser pour reconquérir les libertés... ? Nous refusons ce scénario de la guerre civile pour la France. En 2024, les députés ont été élus avec un mandat clair : faire barrage à l'extrême droite.

Le gouvernement, comme le patronat, portent une responsabilité historique. Face à l'extrême droite et aux stratégies de remise en cause de la liberté d'expression, il ne peut pas y avoir d'hésitation.

Demain, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas.

La remise en cause des libertés n'est pas un dommage collatéral : elle est un signal d'alarme. Car la répression ne s'impose jamais brutalement. Elle s'installe. Elle teste. Elle avance à pas feutrés.

C'est la grenouille dans sa casserole : l'eau chauffe, on s'habitue, on banalise, jusqu'au moment où il est trop tard.

Ce qui se joue n'est pas un excès, c'est une préparation. Avec l'arsenal de lois sécuritaires et d'atteintes à l'État de droit, tout est prêt pour que l'extrême droite gouverne demain sans avoir à changer une seule loi.

Il y a donc urgence à voter une grande loi pour protéger la démocratie.

C'est la responsabilité centrale des députés dans les derniers mois qu'il nous reste. Plutôt qu'une loi nous volant le 1er mai, nous appelons les député·e·s à voter une grande loi pour protéger les libertés !

Il faut agir sur 3 volets :

- ***Garantir une justice indépendante***, qui ait les moyens humains et financiers pour s'attaquer à la délinquance en col blanc. La carrière des procureurs doit cesser de dépendre du ministère de la justice. La réforme constitutionnelle, engagée en 2013 et votée par le Sénat comme par l'Assemblée nationale doit aller à son terme. Emmanuel Macron doit convoquer le congrès pour la voter !
- ***Conforter la liberté de la presse*** parce qu'une société bâillonnée est une société fragile, en commençant par sécuriser le financement de l'audiovisuel public.
- ***Sanctuariser les libertés syndicales*** parce que sans elles, tous les autres droits deviennent précaires.
 - ***Les Bourses du travail ont une mission d'intérêt général***, une collectivité ne doit pas pouvoir remettre en cause leur financement ou leur attribution.
 - ***Il faut interdire les procédures baillons***. Comme le propose la CNCDH, la mise en examen ne doit plus être automatique dans le droit de la presse. Le procureur doit pouvoir, immédiatement décider d'un non-lieu dans les cas dont nous parlons ce soir où la plainte est manifestement infondée et vise à faire obstacle au débat public.

- *Les poursuites contre les syndicalistes doivent être sanctionnées de façon réellement dissuasive et les syndicalistes injustement condamnés doivent être amnistisés.*

Ce combat est celui de millions de travailleuses et de travailleurs.

Celui de toutes celles et ceux qui veulent parler sans trembler, s'organiser sans craindre, lutter sans être criminalisés. Face aux loups de Wall Street et à leurs relais politiques, notre force est ailleurs :

- *Dans le nombre,*
- *Dans l'engagement,*
- *Dans le collectif.*

Et malgré la répression, cette force grandit.

La CGT s'implante, accueille de nouveaux syndiqué·e·s, gagne du terrain. Nous avons fait un choix simple : ne pas nous taire, ne pas reculer, avancer ensemble.

*Vive la justice Républicaine
Vive les libertés syndicales.
Vive les libertés.
No Pasaran !*